



L'ALTERNANCE, UN
MOYEN DE SE
PROFESSIONNALISER

RENTRÉE 2025-2026

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : POUR QUI ?

- Jeunes de 16 à 29 ans révolus
- Sans limite d'âge :
 - Apprentis ayant une RQTH
 - Sportifs de haut niveau
 - Personnes en apprentissage visant un niveau du diplôme supérieur ou dans le cas d'une rupture de son contrat
 - Toute personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme déterminé

Un étudiant étranger hors UE justifiant d'une première année de formation effectuée en formation initiale (sauf pour une entrée en Master), peut prétendre au contrat d'apprentissage :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2713>

Cas particulier : un étudiant de nationalité algérienne doit obtenir une autorisation provisoire de travail (APT), demande à effectuer sur le site du Ministère de l'Intérieur ([Etrangers en France](#)).

Les ressortissants de l'UE sont assujettis à la réglementation française classique.

ÊTRE APPRENTI : LES AVANTAGES

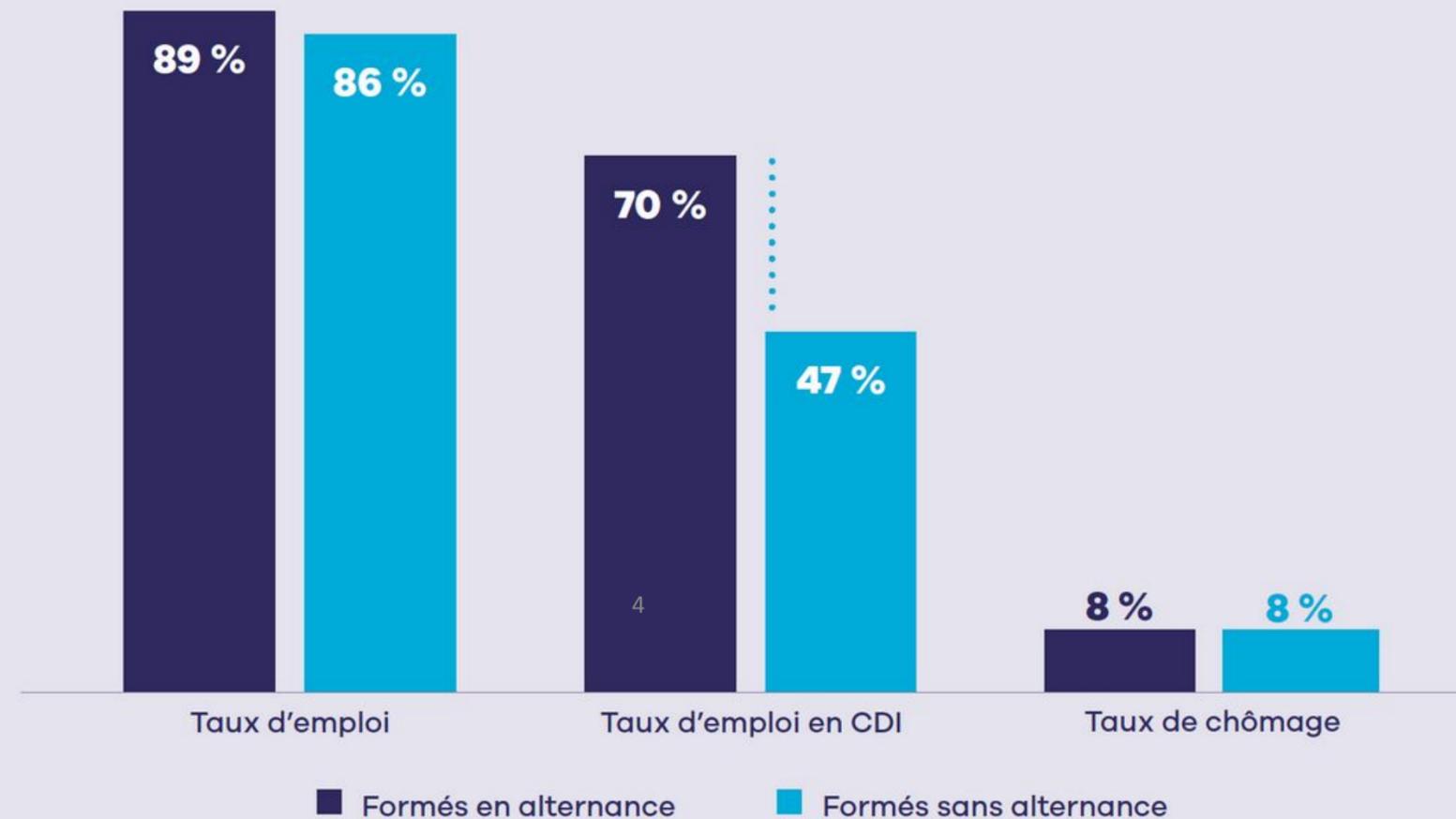
- Bénéficier d'une prise en charge des frais de formation
- Acquérir de l'expérience professionnelle en lien avec ses études et faciliter son employabilité
- Valider un diplôme reconnu inscrit au RNCP (Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles)
- Percevoir une rémunération pendant toute la durée du contrat
- Bénéficier d'un encadrement en entreprise et à l'université³
- Alternier entre des périodes d'enseignement et des périodes de travail en entreprise

ÊTRE APPRENTI : LES AVANTAGES

Baromètre 2023 de
l'insertion des jeunes
diplômés, APEC 2023

L'alternance favorise l'accès des jeunes diplômés du supérieur à l'emploi durable

Situation des jeunes diplômés du supérieur 1 à 4 ans après l'obtention de leur diplôme



Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans, titulaires d'un Bac +3 et plus. Le taux d'emploi rapporte les personnes en emploi à l'ensemble de la population.

Le taux de chômage rapporte la population au chômage à la population active.

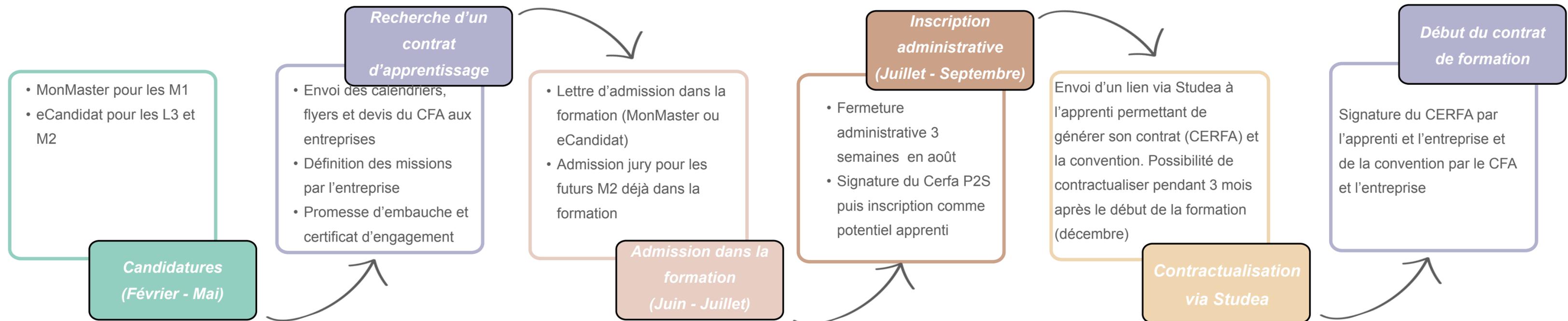
Source : Insee, enquête Emploi 2023, traitement Apec

[Source : https://corporate.apec.fr/home/nos-etudes/toutes-nos-etudes/barometre-2023-de-linsertion-des-jeunes-diplomees.html](https://corporate.apec.fr/home/nos-etudes/toutes-nos-etudes/barometre-2023-de-linsertion-des-jeunes-diplomees.html)

ÊTRE APPRENTI : LES DEVOIRS

- Respecter l'ensemble des règles applicables aux salariés notamment le règlement intérieur et les horaires de l'entreprise et de l'université
- Effectuer le travail qui vous est confié par votre employeur tout en restant dans la limite de l'horaire de travail applicable dans l'entreprise
- Faire preuve d'implication et d'assiduité pendant la formation
- Obtenir son diplôme pour signer un CDI (pas de possibilité de rompre son contrat avant)

DE LA RECHERCHE DE CONTRAT À LA CONTRACTUALISATION



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE - QUELS EMPLOYEURS ?

Toute entreprise du secteur privé, les associations ou les entreprises de travail temporaire



Le secteur public non industriel (dont les 3 fonctions publiques)



DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- CDD ou CDI
- Pendant la période d'apprentissage, la durée de la formation en CFA ne peut être inférieure à 25% de la durée totale du contrat (Article [L6222-1](#) du code du travail)
- Un contrat doit débiter au maximum 3 mois après le début de la formation (Article [L6222-12](#))
- Pour une entrée en Master 1, le contrat devra couvrir les deux années du cursus (Article [L6222-7-1](#))

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE - RÉMUNÉRATION

Année d'exécution du contrat	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
Année 1	43% du SMIC	53% du SMIC ou SMC si plus favorable	100% du SMIC ou SMC si plus favorable
Année 2	51% du SMIC	61% du SMIC ou SMC si plus favorable	100% du SMIC ou SMC si plus favorable
Année 3	67% du SMIC	78% du SMIC ou SMC si plus favorable	100% du SMIC ou SMC si plus favorable

Le SMIC horaire évolue mais le pourcentage de la base de calcul de rémunération reste identique.

Consulter les informations concernant la rémunération de l'apprenti sur le [site du CFA](#)

[Simulateur de calcul de rémunération et d'aides aux employeurs](#) sur le portail du gouvernement dédié à l'alternance.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CÔTÉ EMPLOYEUR

- L'employeur doit désigner un maître d'apprentissage et s'assurer de la correspondance des apprentissages dans l'entreprise avec ceux de l'université.
- Les aides (Décret n°2025-174 du 22 février 2025) :
 - ✓ L'aide exceptionnelle à l'embauche d'un apprenti est conditionnée à la taille de l'entreprise pour les niveaux de diplômes de 5 à 7.
 - 5 000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés ;
 - 2 000 € pour les entreprises de 250 salariés et plus ;
 - 6 000 € pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap
 - ✓ Exonération de la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA), sous conditions, pour les entreprises de 250 salariés et plus qui sont redevables de la taxe d'apprentissage

ORGANISATION DU SUIVI DE L'APPRENTI VIA STUDEA

Le rôle des intervenants

Le maître d'apprentissage

- Aide l'apprenti à s'insérer dans l'entreprise, à mieux comprendre les règles et les formes d'organisation
- Transmet ses savoirs et savoir-faire techniques à l'apprenti
- Évalue l'acquisition des compétences professionnelles
- Grâce à une coordination avec le tuteur pédagogique, il s'assure de la correspondance des apprentissages dans l'entreprise avec ceux de l'université

Le tuteur pédagogique

- S'assure que les missions confiées par le maître d'apprentissage sont bien en adéquation avec les objectifs du diplôme
- Participe à l'évaluation et envisage des adaptations si nécessaire
- Informe le CFA de l'université Paris Nanterre des situations à risque via le responsable de formation
- Envisage un changement de structure et en étudie les possibilités de réalisation en cas de demande de rupture de contrat

3 temps d'échange entre l'apprenti, le tuteur et le maître d'apprentissage :

- Première rencontre à l'automne
- Visite en entreprise entre janvier et mai
- Bilan / soutenance

À VOUS DE JOUER !

- Tout apprendre sur l'alternance & faire une simulation de votre rémunération : [portail de l'alternance](#), [La Bonne Alternance](#) et [1jeune1solution](#).
- Trouvez des propositions de postes en alternance sur [le réseau pro de l'université](#) et sur le site [Apprentissage Hauts de Seine](#)
- Faîtes-vous accompagner individuellement pour la rédaction de votre CV / Lettre de motivation, la valorisation de vos compétences et la préparation à l'entretien de recrutement par le [Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle \(BAIP\)](#) de l'université



ACCOMPAGNEMENT DU CFA

Site du CFA

- Documents utiles (guide apprentissage et handicap, suivi de l'alternant...)
- Flyers des formations proposées en alternance
- Contact
- Foire Aux Questions



www.cfa.parisnanterre.fr